

L'IER propose une formation à des adultes chrétiens qui souhaitent fonder solidement leur foi, en rendre compte aujourd'hui ou être actifs dans les secteurs divers de la vie ecclésiale.

Présentation

Pourquoi se former

- pour approfondir sa foi, goûter la joie de croire
- pour rencontrer et dialoguer sans peur
- pour témoigner
- pour exercer des responsabilités pastorales

Pourquoi à l'IER

- pour la richesse de la diversité des origines des étudiants, des cultures, des itinéraires, des expériences
- pour se ressourcer aux textes fondateurs
- pour stimuler sa réflexion dans la foi
- pour aiguiser son regard sur la réalité concrète

Pourquoi moi

- un désir personnel
- un envoi pour la mission
- une histoire de foi et de raison
- une conscience de ma responsabilité dans l'Église et dans le monde

Enjeux

l'IER peut répondre aux attentes de toute personne qui souhaite :

Durée de la formation

6 semestres

Lieu(x) de la formation

- Paris

Public

Niveau d'entrée de la formation

- Bac

Langues d'enseignement

- Français

Coût de la formation

Temps aménagé : de 1 650 € à 2 060 € / Plein-temps : de 2 790 € à 3 340 €

- prolonger une première formation locale,
- participer à un service d'Église,
- acquérir, à titre personnel, un complément de formation religieuse en rapport avec sa culture générale.

Spécificités

Inclusion et handicap

Si vous avez des besoins spécifiques, nous vous invitons à consulter notre [politique Inclusion](#). Nous étudierons ensemble les possibilités d'adaptations afin de vous accueillir en formation dans les meilleures conditions. Vous pouvez aussi contacter le référent handicap de la Faculté de Théologie.

Admission

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

Baccalauréat ou équivalent sur dossier. Possibilité de reconnaissance par équivalence de formations antérieures. Conventions existantes avec des formations diocésaines.

Candidature

Modalités de candidature

- Sur titre, dossier, et entretien.
- Dossiers VAE acceptés.

Débouché

Poursuites d'études

Les étudiants ont la possibilité de poursuivre des études universitaires dans d'autres organismes de l'Institut catholique de Paris.

Par convention avec la Faculté de Théologie et de sciences religieuses, le diplôme ou le Baccalauréat canonique de sciences religieuses avec la *mention bien* permet d'obtenir des équivalences pour continuer en vue du baccalauréat canonique en théologie au premier cycle et au cycle C de la Faculté de Théologie. Il est également possible, après l'IER, de se spécialiser en une ou deux années en Bible, liturgie et musique liturgique, catéchèse, missiologie, œcuménisme, histoire des Églises, théologie des arts, dialogue chrétien avec les religions dans les instituts spécialisés de la Faculté de Théologie.